Retrouvez-nous tous les jours sur
www.lemediaplus.com

média +
le quotidien des professionnels des médias

Vendredi 6 octobre 2017 - n°2 277

Le gouvernement annonce 3 décrets qui vont renforcer les obligations de la transparence des plateformes numériques

Le gouvernement a annoncé jeudi trois décrets qui vont renforcer les obligations de transparence des plateformes numériques, comme les moteurs de recherche, les réseaux sociaux ou les comparateurs.

D'ici à la fin de l'année 2017, les plateformes qui valorisent des contenus, des biens ou des services proposés par des tiers préciseront «les critères de référencement et de classement» qu'elles utilisent, précisent le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, et le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi, dans un communiqué. Elles devront par exemple dire dans quelle mesure le montant de leur rémunération entre en compte dans l'ordre de présentation des contenus.

Alors qu'un internaute sur deux déclare consulter les avis en ligne avant un achat, les sites publiant des avis de consommateurs devront, de plus, préciser s'ils ont été vérifiés et, dans ce cas, de quelle manière cette vérification a été effectuée. Par ailleurs, les places de marchés et sites d'économie collaborative devront fournir des informations essentielles qui peuvent orienter les choix des consommateurs et qui ne sont pas toujours facilement accessibles à ce jour: «la qualité du vendeur (professionnel ou non), le montant des frais de mise en relation facturés par la plateforme, l'existence ou non d'un droit de rétraction, l'existence ou non d'une garantie légale de conformité ou encore les modalités de règlement des litiges».

Enfin, avant la fin de 2018, les plateformes dont le nombre de connexions mensuelles est supérieur à 5 millions de visiteurs uniques, devront «appliquer des bonnes pratiques en matière de clarté, de transparence et de loyauté», qui devront être consultables en ligne.

Les trois décrets, signés le 29 septembre et pris en application de la loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016, sont le fruit d'une large concertation au sein du conseil national de la consommation (CNC) ainsi qu'avec les représentants des entreprises des secteurs concernés, précise le communiqué.

INTERVIEW

Géraldine LEVASSEUR

Fondatrice & Productrice chez Giraf Prod

SOMMAIRE

Audiences 3
Les audiences de la rentrée TV
Réactions 4
France 2 : Caroline Got «déplore le malaise» suscité par l'altercation entre Christine Angot et Sandrine Rousseau
Institutionnel 5
L'UE proposera en 2018 de nouvelles règles pour mieux taxer les géants du numérique
Cinéma 6
Charles Cohen, fou de cinéma Français, veut faire renaître La Pagode, temple du 7e art
Evénements 7
La diversité à la télévision, un keynote de Sir Lenny Henry au MIPCOM 2017
Evénements 8
Bouygues Telecom lance une opération de recyclage des vieux téléphones mobiles
CSA 9
Le CSA, première administration labellisée «Egalité professionnelle»
Presse 10
«Le Figaro Littéraire» fête ses 70 ans
Technologies 11
Google décidé à concurrencer sur tous les fronts Apple et Amazon
Editions 12
Largo Winch : le 21ème album des ...
Audiences 13
Agenda 14

L'ACTU EN QUESTIONS

Géraldine LEVASSEUR

Fondatrice & Productrice chez Giraf Prod

Fondée en 2011 par la journaliste Géraldine LEVASSEUR, Giraf Prod multiplie les projets en TV. Précédemment rédactrice en chef pour le magazine «Zone Interdite» sur M6 et directrice des magazines de société de France 2, la journaliste impose un style bien à elle en matière de production .

media+

Quelle est la philosophie de Giraf Prod et ses ambitions artistiques ?

Géraldine LEVASSEUR

Mon souhait est de produire des documentaires de télévision engagés, qui s'intéressent aux femmes et aux générations futures. Nous nous concentrons essentiellement sur la production de documentaires. J'adorerais me lancer dans la fiction mais cela repose sur d'autres temps de fabrication. Dimanche 8 octobre à 21 heures sur M6 dans «Zone interdite», nous présentons «Unités pour malades difficiles, qui sont ces fous que l'on enferme ?» (90'), un document d'Aymone de Chantérac. Il s'agit d'un film qui a demandé 18 mois de travail et qui donne la parole aux malades. Nous produisons en moyenne entre 15 et 20 films par an. Tous n'ont pas la même ambition. Nous avions livré il y a quelques années pour «Enquête Exclusive» sur M6, «Mohamed Merah : itinéraire d'un terroriste français». Ce documentaire de 70' avait fait le tour du monde. Nous y avions consacré 15 mois de production.

media+

Vos documentaires s'exportent-ils facilement ?

Géraldine LEVASSEUR

Les sujets tournés à l'étranger ainsi que les films français s'exportent assez facilement. Nous avons deux distributeurs. Le premier, Prime Entertainment, vend beaucoup de nos films à l'étranger, en Allemagne, au Canada, aux Etats-Unis, en Asie. Notre deuxième distributrice, Lydia Kali, qui a monté une petite structure, Edith Paris, s'occupe de films plus pointus. C'est le cas du documentaire sur les femmes dans le couloir de la mort pour M6. Ce dernier sera diffusé le dimanche 15 octobre vers 23 heures dans «Enquête Exclusive». J'essaie de renforcer l'approche féminine de Giraf Pord dans nos sujets.

media+

Face à la concurrence du secteur, comment se différencie votre société de production ?

Géraldine LEVASSEUR

Chez Giraf Prod, nous essayons d'être à la pointe de la technologie en termes de réalisation, de graphisme. Nous travaillons à la fois avec des directeurs artistiques pour avoir une approche cinématographique mais aussi avec des compositeurs de musique. La forme doit servir le fond. C'est d'ailleurs ce qui plaît à l'international.

media+

D'autres projets en cours ?

Géraldine LEVASSEUR

Nous sommes en développement d'un gros documentaire sur la fille de Jean-Paul Sartre, Arlette Elkaïm. C'est une histoire absolument géniale où la petite histoire rencontre la grande. Pour C8, nous avions réalisé un gros documentaire sur Zara et son fondateur Amancio Ortega. Ce sont des destinées humaines qui m'intéressent. Nous discutons d'une série avec Planète+ sur les femmes à la tête d'organisations criminelles. Je développe aussi un documentaire sur la situation des femmes au Maghreb. Nous préparons un documentaire de 52' très engagé sur les femmes pour la case «Infrarouge» sur France 2. Enfin, nous coproduisons avec Keep in News, une société basée aux Etats-Unis, une série documentaire. J'ai passé l'été à sillonner l'Amérique profonde et j'ai été bluffée par les femmes flics qui y travaillent.

Audiences

TF1 : «Esprits Criminels» leader en hausse mercredi en Prime Time

Mercredi en Prime, TF1 diffusait la suite de la saison 12 de la série «Esprits Criminels». Les deux épisodes ont réuni en moyenne 4.054.000 fidèles, soit 18,4% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. La chaîne se place ainsi leader du Prime. A noter une légère hausse par rapport à la semaine dernière puisque les deux premiers épisodes avaient réuni en moyenne 3.931.000 fidèles, soit 17,3% de part d'audience.

France 2 : 2ème place du Prime pour la rediffusion de «Alex Hugo» mercredi

France 2 rediffusait mercredi en Prime l'épisode «La dame blanche» du téléfilm «Alex Hugo». Ce dernier porté par Samuel Le Bihan et Lionnel Astier, a réuni 3.451.000 fidèles, soit 15,1% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. Des scores en hausse par rapport à la semaine dernière puisque le premier épisode, également en rediffusion, avait séduit 3.403.000 téléspectateurs, soit 14,5% de part d'audience.

France 3 : «Des racines et des ailes» en hausse mercredi en Prime

France 3 diffusait mercredi en Prime le magazine «Des racines et des ailes» présenté par Carole Gaessler. Le magazine intitulé «Du Cotentin au pays de Saint Malo» a séduit 2.594.000 curieux, soit 12,1% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. Le précédent numéro, intitulé «Gardiens des trésors du Gard», et diffusé mercredi dernier, avait attiré 2.419.000 fidèles, soit 10,9% de part d'audience.

Audiences

Les audiences de la rentrée TV

Yann Barthès passe devant Cyril Hanouna, France 2 se rapproche de TF1 avec le nouveau JT d'Anne-Sophie Lapix: 1er verdict des audiences sur les grandes nouveautés de la rentrée TV.

- Le JT de France 2 talonne TF1 : Le JT d'Anne-Sophie Lapix sur France 2 a battu TF1 pour sa 1ère le 4 septembre... avant de réduire l'écart avec le journal de TF1, traditionnel leader fort de 5,6 millions de téléspectateurs (25% de pda) du lundi au jeudi. France 2 attire 5 millions de téléspectateurs et 22% de pda en moyenne sur le mois de septembre, soit 600.000 téléspectateurs de moins en moyenne que le JT de Gilles Bouleau (soit une différence de 2,8 points d'audience contre 3,8 en septembre 2016). A 13H cependant, le JT de Jean-Pierre Pernaut reste largement en tête, réalisant le double de l'audience du journal de France 2.

- France 2 se reprend l'après-midi: Exit les innovations qui n'ont pas convaincu dans ses après-midis l'année dernière: France 2 est revenue à une formule plus classique. Faustine Bollaert et Daphné Bürki peinent à convaincre les téléspectateurs avec leurs émissions sur la vie privée, mais Sophie Davant fait mieux avec son divertissement autour de la brocante que les «Visites privées» de Stéphane Bern la saison dernière. France 2 atteint avec ces nouveaux après-midis jusqu'à 10% de pda entre 14h-20h, soit 20% d'augmentation par rapport à janvier-juin 2017. Un score qui fait remonter l'audience moyenne de la Deux à 13,2% contre 12,5% en septembre 2016.

- Barthès double Hanouna : L'émission «Quotidien» de Yann Barthès, lancée en 2016 pour doper les débuts de soirée de TMC, a dépassé à de nombreuses reprises «Touche pas à mon poste» sur C8. Cyril Hanouna n'attire plus que 931.000 téléspectateurs en moyenne pour sa 1ère partie (4,9%) et 1,23 million pour sa 2ème partie (5,1%), contre 732.000 téléspectateurs (4,2%) pour la 1ère partie de «Quotidien» et 1,27 million (5,6% de pda) pour sa 2ème partie, selon les chaînes. C8 reste cependant leader de la TNT avec 3,2% de pda sur l'ensemble du mois, contre 3,1% pour TMC.

- BFMTV assomme la concurrence: L'audience du leader BFMTV progresse de 29% sur un an, à 2,7% de pda, soit 4 à 5 fois l'audience de LCI et de CNews. La matinale de la chaîne du groupe de Patrick Drahi rassemble notamment 489.000 téléspectateurs en moyenne de 6h à 8h30 (15,8% de pda). Jean-Jacques Bourdin réunit à 8h30 693.000 téléspectateurs en moyenne (19% de pda). L'émission de David Pujadas, qui présente le 18-20h après avoir été évincé du JT de France 2, dope la moyenne de LCI (0,6%) avec ses 145.000 téléspectateurs quotidiens. L'audience de sa matinale a aussi plus que doublé avec 55.000 téléspectateurs en moyenne. CNews ne parvient pas à redresser la barre depuis la grève de l'automne 2016 et reste à 0,5%. La petite dernière franceinfo, lancée en 2016 par le service public, se classe dernière avec 0,4% d'audience moyenne sur la journée du lundi 2 octobre, premier jour de sa mesure quotidienne par Médiamétrie.

- Pas de miracle Calvi sur Canal+: Le remplacement du «Grand Journal» par Yves Calvi ne provoque pas de miracle sur Canal+ mais les audiences en clair de la chaîne cryptée remontent légèrement, à 1,6% en moyenne (+0,2 point).

- Duel de chaînes locales à Paris : Moins d'un an après le lancement de BFM Paris, une nouvelle chaîne francilienne, viàGrandParis, a commencé à émettre vendredi dernier sur le canal 34 de la TNT d'IDF. Moins axée sur l'actualité chaude, elle propose comme sa concurrente une matinale avec les bons plans du jour pour les Franciliens et des flashs sur le trafic. BFM Paris a terminé sa 1ère saison avec une audience moyenne de 2,2 millions de téléspectateurs par mois, soit 15,2% des téléspectateurs franciliens, selon la chaîne.

En Bref...

M6 : près de 2,5 millions de curieux devant la nouvelle émission «Mon invention vaut de l'or» mercredi en Prime

M6 lançait ce mercredi 4 octobre en Prime sa nouvelle émission «Mon invention vaut de l'or» (Studio 89). Cette nouveauté a réuni 2.458.000 curieux, soit 12% de part d'audience, et 22% sur les Femmes Responsables Des Achats de moins de 50 ans, selon les chiffres de Médiamétrie. Un score supérieur à «Cauchemar en cuisine» diffusé la semaine dernière (2.022.000 gourmands, soit 8,9% de part d'audience).

France 4 : leader du Prime TNT avec le film «Agence tous risques»

France 4 diffusait mercredi en Prime le film «Agence tous risques». Ce long métrage avec Bradley Cooper a séduit 1.017.000 cinéphiles, soit 4,6% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie, et a pris la tête du Prime TNT. Suivent France 5 et le magazine «Le monde en face - Les enfants de Daech» avec 960.000 curieux, soit 4,2% de pda. Troisième place pour C8 et le magazine «La soirée de l'info» avec 753.000 téléspectateurs, soit 3,3% de part d'audience.

M6 : près de 800.000 curieux devant «Inventeurs, ils ont tous parié sur une idée» mercredi en Night

M6 diffusait à 23h05 ce mercredi 4 octobre, le documentaire «Inventeurs, ils ont tous parié sur une idée». Ce dernier a réuni 790.000 curieux, soit 12,5% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. Des chiffres dans la moyenne de la case.

Réactions

France 2 : Caroline Got «déplore le malaise» suscité par l'altercation entre Christine Angot et Sandrine Rousseau

La directrice de France 2 Caroline Got a dit mercredi comprendre «l'émoi du public» et déplorer «le malaise» suscité par l'altercation entre la romancière Christine Angot et l'ex-porte-parole d'EELV Sandrine Rousseau samedi dernier lors de l'émission «On n'est pas couché».

«A titre personnel et en tant que directrice exécutive de France 2, je déplore le malaise qui a été suscité dans le public par cette séquence qui a provoqué un émoi important», a indiqué Caroline Got sur Europe 1, précisant que Christine Angot restait chroniqueuse dans l'émission de Laurent Ruquier. «On a eu beaucoup de téléspectateurs qui se sont adressés à nous via notre médiateur (...) je comprends qu'une partie du public soit en colère», a-t-elle poursuivi. La séquence a également provoqué plus d'un millier de signalements au Conseil supérieur de l'audiovisuel parmi lesquels celui de la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes Marlène Schiappa.

«Ce qui nous tient à coeur c'est de dire à quel point on comprend l'émoi du public et nous ne voudrions pas que tout ce que cela suscite masque le travail que l'on fait actuellement à France 2 et à France télévisions contre les violences faites aux femmes», a ajouté la dirigeante de la chaîne. Lundi, la chaîne a déprogrammé le zapping «Vu» où figurait cette scène, en raison de «l'émoi» qu'elle a suscité, a rapporté le «Parisien». Caroline Got a souligné que la chaîne et la production avaient choisi d'inviter Sandrine Rousseau pour présenter son livre-témoignage, «un livre important sur un sujet délicat mais essentiel», les violences sexuelles. Sandrine Rousseau est l'une des quatre élues écologistes qui avaient accusé publiquement en mai 2016 Denis Baupin de harcèlement et d'agressions sexuels. Elle revient sur cette affaire dans l'ouvrage «Parler», qu'elle présentait samedi dans l'émission de Laurent Ruquier.

La chroniqueuse Christine Angot, elle-même victime d'abus sexuel, s'est emportée contre Mme Rousseau, quittant le plateau, un départ supprimé du montage final de l'émission qui a en revanche gardé une autre séquence où l'on voit Sandrine Rousseau en larmes face à l'autre chroniqueur Yann Moix. «Ce sont deux femmes qui se parlent et qui ont subi chacune des agressions sexuelles (...) Christine Angot parle d'un autre point de vue que celui de Sandrine Rousseau et c'est cette incompréhension qui provoque l'altercation», a estimé Caroline Got.

«On peut avoir un sentiment que Laurent Ruquier n'a pas assez défendu Sandrine Rousseau mais à ce moment-là ce qui a paru important c'est de ramener du calme et de faire redescendre la tension», a justifié la dirigeante. Une pétition réclamant des excuses publiques à France 2 avait recueilli mercredi soir plus de 101.600 signatures sur le site Change.

En Bref...

France 5 : succès d'audience pour «Le monde en face» mercredi en Prime

Ce mercredi 4 octobre 2017 à 20h50 sur France 5, «Le monde en face» présenté par Marina Carrère d'Encausse avec la diffusion du documentaire «Les enfants de Daech» suivi d'un débat a réalisé une bonne performance d'audience (sur les deux indicateurs) en réunissant 950.000 téléspectateurs pour 4,2% de part d'audience, selon les chiffres de Médiamétrie. Ainsi, à 20h50, le documentaire «Les enfants de Daech» (70'/ Pac Presse/ Trosième Oeil Productions), réalisé par Dorothée Lépine et Seamus Haley, a rassemblé plus d'un million de téléspectateurs pour 4,4% de part d'audience. Et à 22h00, le débat animé par Marina Carrère d'Encausse a réuni 830.000 téléspectateurs pour 4% de part d'audience.

France Télévisions/ offre jeunesse : «#DansLaToile» dès le samedi 21 octobre sur France 3 et France 4 en quotidien

L'offre jeunesse de France Télévisions propose d'accompagner le jeune public dans un voyage au coeur de la toile pour mieux l'appréhender avec la série d'animation «#DansLaToile» (20x2'/ Vivement Lundi ! / Nadasdy Film) produite pour les télévisions francophones par le producteur rennais Vivement Lundi! Dès le samedi 21 octobre sur France 3 et France 4 en quoditien, Mitzi et Noah, enfants de la génération Z, explorent le web 2.0 avec leur acolyte Le Chat, véritable star des réseaux sociaux. Ce voyage ludo-éducatif permet aux 6-10 ans d'appréhender les outils digitaux et d'adopter les bonnes pratiques pour devenir un e-citoyen responsable.

Institutionnel

L'UE proposera en 2018 de nouvelles règles pour mieux taxer les géants du numérique

La Commission européenne proposera en 2018 de nouvelles règles pour mieux taxer dans l'UE les géants du numérique, comme Google ou Apple, malgré la résistance de certains Etats membres, a annoncé vendredi son président Jean-Claude Juncker. «Dans le secteur numérique, les taxes doivent être payées là où elles sont dues», a affirmé M. Juncker à l'issue d'un sommet européen sur le numérique organisé à Tallinn, en Estonie. «La Commission européenne fera des propositions l'année prochaine pour une taxation équitable et efficace», a-t-il ajouté. Les grands groupes du numérique comme Google, Apple, Facebook et Amazon - communément désignés par l'acronyme GAFA - sont régulièrement accusés de pratiquer l'optimisation fiscale grâce à des montages financiers qui minimisent leurs impôts. Ces entreprises transfèrent artificiellement des bénéfices pourtant réalisés dans toute l'UE dans un seul Etat membre, comme l'Irlande ou le Luxembourg, où elles bénéficient d'un taux d'imposition avantageux. La France a présenté mi-septembre, lors d'une réunion des ministres des Finances européens, une initiative visant à appliquer une taxe sur le chiffre d'affaires généré dans chaque pays européen et non pas sur les bénéfices. Cette initiative a été poussée vendredi au niveau des chefs d'Etat par le président français Emmanuel Macron, qui a qualifié mardi les géants du numérique de «passagers clandestins du monde contemporain» dans son discours de La Sorbonne sur l'Europe. Un tel mécanisme permettrait d'après lui un «juste financement du bien commun par une taxation des acteurs qui concurrencent nos acteurs européens». Cette proposition a reçu, selon l'Elysée, le soutien d'une vingtaine de pays, dont l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Mais d'autres Etats, comme Chypre, Malte et l'Irlande, qui profitent de la concurrence fiscale dans l'UE, y sont farouchement opposés. «Si nous voulons que l'Europe devienne numérique, la solution ne passe pas par plus de taxes et de règles. En fait, c'est tout le contraire», a argué à Tallinn le Premier ministre irlandais Leo Varadkar. D'autres Etats membres restent réservés, notamment parce qu'ils souhaitent que le problème soit traité au niveau international, au sein du G20 ou par l'OCDE, afin d'éviter que d'autres pays hors de l'UE bénéficient de la manne fiscale des GAFA à leurs dépens.

Récompenses

MTV Europe Awards: Taylor Swift nommée dans six catégories

La star de la pop américaine Taylor Swift, en lice dans six catégories, mène les nominations pour les MTV Europe Music Awards (EMA), qui se dérouleront à Londres le 12 novembre. Swift, qui a surpris ses fans en se présentant en vengeresse dans le clip «Look What You Made Me Do», aura pour plus sérieux rival, dans cette catégorie, le rappeur américain Kendrick Lamar pour «Humble», qui avait été en août le grand gagnant d'une autre cérémonie estampillée MTV, les Video Music Awards (VMA). Tous les deux sont en lice dans la catégorie «meilleur artiste», tout comme le Britannique Ed Sheeran, Miley Cyrus, Ariana Grande et le jeune Canadien Shawn Mendes, qui compte cinq nominations (quatre pour Lamar et Sheeran). Une catégorie meilleur artiste français regroupe Amir, Feder, MHD, Soprano, Petit Biscuit. Contrairement aux Video Music Awards, les Europe Music Awards prennent en compte l'impact international des artistes et incluent des catégories non-britanniques.

En Bref...

GEDEON Programmes: tournage dans le sud de la Chine avec les Miao pour la série «Hopes and Dreams»

Le réalisateur Lucas Allain va démarrer le tournage d'un film sur les Miao, en coproduction avec le CICC dans le cadre de la saison 2 de la série «Hopes and Dreams» (6x15'), révèle la dernière newsletter de GEDEON Programmes. Dans le sud de la Chine, les Miao sont considérés comme les premiers habitants de l'Empire du Milieu. Riches d'un passé et d'une culture ancestrale, ils ont su développer des coutumes complexes et un savoir faire hors du commun. Parmi tout ce qui fait leur singularité, la couture, la joaillerie et la musique occupent une place prépondérante. Pourtant, leur culture et leur savoir-faire sont aujourd'hui en danger. La tradition est mise à mal par les changements sociaux et l'urbanisation rapide de ces dernières années. Des Miao mais aussi des personnes d'autres horizons luttent au quotidien pour préserver cette culture menacée. Ce documentaire propose d'aller à la rencontre de ceux qui œuvrent chaque jour pour préserver une culture et une tradition qui par leur renaissance nourrissent de nouveau les peuples et les esprits, tout en améliorent leur qualité de vie.

M6 : «La France a un Incroyable Talent», saison 12 dès le jeudi 26 octobre à 21h00

M6 lance la 12ème et nouvelle saison du divertissement «La France a un Incroyable Talent», animé par David Ginola, le jeudi 26 octobre à 21h00. Les participants auront 2 minutes pour faire leurs preuves devant le jury composé d'Hélène Ségara, Kamel Ouali, Eric Antoine et Gilbert Rozon.

Cinéma

Charles Cohen, fou de cinéma Français, veut faire renaître La Pagode, temple du 7ème art

Jusqu'au printemps, le magnat de l'immobilier Charles Cohen ne connaissait pas la Pagode, la célèbre salle parisienne d'art et d'essai, fermée depuis 2015. Aujourd'hui, le cinéphile, fou de cinéma français, en est le propriétaire et espère faire renaître ce temple du 7e art «d'ici trois ans». «J'en ai entendu parler lors de mon précédent séjour à Paris, en mai. Ça m'a intrigué. J'en ai parlé à Cannes à mon ami, le réalisateur Abderrahmane Sissako («Timbuktu»). Ensuite, on a négocié», se souvient l'homme d'affaires, de passage cette semaine dans la capitale. Du cinéma installé dans une pagode, classé monument historique et accueillant 100.000 spectateurs par an, il loue «l'histoire riche, l'emplacement exceptionnel et les souvenirs» qui y sont liés. Construite en 1896, l'Etoile Pagode, devenue La Pagode, était un haut lieu de la cinéphilie dans les années 1960 et projetait les oeuvres des cinéastes de la Nouvelle Vague. Connue pour sa programmation exigeante, la salle l'était aussi pour son jardin luxuriant, situé rue de Babylone, dans le très chic VIIe arrondissement de Paris. Propriétaire depuis moins d'une semaine, Charles Cohen espère rouvrir la salle «d'ici trois ans» après des travaux de rénovation (encore non chiffrés), l'installation de nouveau mobilier et de deux nouveaux écrans (soit quatre au total). Il réfléchit aussi à installer un bar à vins et un lieu de petite restauration. Dans l'Hexagone, l'Américain sait qu'il marche sur des oeufs et espère contenter tout le monde: les réalisateurs comme les cinéphiles, les Parisiens comme les habitants du quartier. «Je veux faire les choses bien», affirme le sexagénaire, qui a déjà racheté plusieurs salles de cinéma aux Etats-Unis, dont le Quad en 2014, une salle datant des années 70 dans le quartier de Greenwich Village à New York. Il a procédé à une restauration du lieu et a mis sur pied une programmation ambitieuse mêlant films d'auteur («Visages, villages» d'Agnès Varda et JR sera bientôt à l'affiche) et rétrospectives (dont une actuellement consacrée à l'acteur Harry Dean Stanton, décédé mi-septembre).

Pour la Pagode, «je veux des idées nouvelles», affirme celui qui défend bec et ongles le cinéma en salles. «Je suis d'accord (avec les Français) en ce qui concerne le respect du cinéma en salles. C'est comme cela que j'ai grandi et c'est pour cela que j'aime le cinéma, pas grâce à la télévision», déclare-t-il, tout en reconnaissant l'importance de la plateforme Netflix pour l'industrie du cinéma. Biberonné au septième art («je suis né cinéphile», plaisante-t-il), Charles Cohen se souvient de son émotion devant «Cendrillon» à l'âge de trois ans, puis de sa rencontre avec la Nouvelle Vague et le cinéma français. Cette passion des salles obscures ne l'a jamais quitté. Au point de devenir une de ses activités phare en plus de l'immobilier: il a constitué au fil des ans un catalogue de plus de 800 classiques (de Buster Keaton à Bunuel) et a crée en 2008 Cohen Media Group, destiné à la production et la distribution de films indépendants et d'art et d'essai outre-Atlantique. La société est numéro un de la distribution de films français aux Etats-Unis et a notamment distribué «Le client» d'Asghar Farhadi, Oscar 2017 du meilleur film étranger. Il a récemment acquis les droits de «L'amant double» de François Ozon, «Mon garçon» de Christian Carion ainsi que le «Rodin» de Jacques Doillon et le «Gaughin» d'Edouard Deluc, actuellement en salle. Il voit 4 à 5 films par semaine, court les festivals et estime que la Pagode est «une première étape» sur le sol français où il a d'autres projets. Une fois la célèbre salle remise sur les rails, «tout sera plus simple», prédit-il.

En Bref...

CSA : plusieurs radios sur l'application mobile Skyrock déclarées

Le CSA a délivré un récépissé de déclaration à la SA Vortex pour la diffusion sur l'application mobile Skyrock Urban Music non stop, Skyrock 100% français, Skyrock Klassiks, Skyrock Hit US, Hit Skyrock, Skyrock 1er sur le rap, Skyrock Rap/R'n'B' non stop, Skyrock Abidjan.

France 2: «Broadchurch» saison 3 dès le 23 octobre

France 2 lance la diffusion de la 3ème et dernière saison de la série «Broadchurch» (8x45'/ Kudos (Endemol Shine Group), Imaginary Friends / Chris Chibnall et Sister Pictures / Jane Featherstone) dès le lundi 23 octobre à 20h55. Les enquêteurs Hardy et Miller sont dépêchés sur une affaire d'agression sexuelle qui s'est déroulée dans la petite ville de Broadchurch. Tout le monde connaît la victime, et cela va créer de nombreuses tensions au sein de la communauté.

ARTE : programmation spéciale «Russie : Révolutions et révoltes» du 25 octobre au 22 novembre

Du 25 octobre au 22 novembre, ARTE célèbre les 100 ans de la révolution russe et revient sur l'événement avec une programmation spéciale «Russie: Révolutions et révoltes» mêlant documentaire, spectacle et cinéma. En effet, il y a un siècle éclatait la révolution d'Octobre. Dès les 1ères semaines, la quête de renouveau s'accompagne de bouleversements politiques, sociaux, mais aussi artistiques et techniques. Comment témoigner, un siècle plus tard, d'une époque où politique et culture entretenaient des liens si étroits ?

Evénements

La diversité à la télévision, un keynote de Sir Lenny Henry au MIPCOM 2017

Sir Lenny Henry, comédien britannique, auteur, acteur aux multiples récompenses, et militant de la première heure de l'action caritative et de la diversité, donnera un keynote au MIPCOM2017 dans le cadre du Diversity Programme. Le Diversity Programme, étendu cette année sur deux journées (le mardi 17 et le mercredi 18 octobre), marquera la première édition de la remise des Diversify TV International Excellence Awards, récompensant les acteurs et défenseurs des principes de diversité, égalité et intégration à la télévision.

Le MIPCOM, le plus important marché international des contenus de divertissement, aura lieu à Cannes du 16 au 19 octobre. Le keynote de Sir Lenny Henry se tiendra le mercredi 18 octobre à 10h50 dans le Grand Auditorium du Palais des Festivals.

Comédien depuis l'âge de 16 ans, Sir Lenny Henry est passé de star des programmes télévisés jeunesse à l'un des acteurs les plus populaires de Grande-Bretagne ainsi qu'un auteur reconnu. Ces dernières années, il a joué sur scène dans The Comedy of Errors au Royal National Theatre, et dans The Resistible Rise of Arturo Ui au Donmar Warehouse.

Cofondateur de Comic Relief, il a annoncé récemment que les dons reçus par cet organisme caritatif au cours des 30 dernières années avaient dépassé le milliard de livres sterling. Sir Lenny Henry a joué un rôle déterminant dans la sensibilisation de l'opinion sur le manque de diversité devant et derrière la caméra, et a mené des campagnes auprès des chaînes de télévision britannique pour leur faire prendre la mesure de ces questions. Les International Excellence Awards ont été créés par Diversify TV, cofondé par David Cornwall, Managing Directorde Scorpion TV ; Nick Smith, Senior VP of Format Production chez All3Media International ; Bunmi Akintonwa, CEO de Little Black Book ; et Liliane Da Cruz, Key Account Manager chez Reed MIDEM, organisateur du MIPCOM. Les Diversify TV Awards sont dédiés à la promotion de la diversité sous toutes ses formes dans l'industrie internationale de la télévision.

La première édition de ces récompenses bénéficie du soutien de Sean Cohan, President, International & Digital de A+E Networks; Mo Abudu, CEO de EbonyLife TV; Alex Okosi, Executive Vice-President et Managing Director pour l'Afrique chez Viacom International Media Networks; et l'agence de relations publiques Franklin Rae. A noter que pour être éligible, tout programme candidat doit présenter, avec justesse et clarté, des personnes appartenant aux communautés BAME (Black, Asian and Minotrity Ethnic), LGBTQ ou vivant avec un handicap ; il doit se démarquer par son impact positif et par son originalité en termes de narration, casting ou production ; il doit impérativement avoir été diffusé sur une plateforme linéaire et/ou non-linéaire au cours de l'année écoulée. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 6 octobre à minuit (heure anglaise).

Les lauréats seront annoncés pendant le MIPCOM, lors d'une soirée qui se tiendra le mardi 17 octobre à l'hôtel Carlton. A&E Networks, Viacom International Media Networks, EbonyLife et Franklin Rae sont les partenaires des Diversify TV International Excellence Awards.

En Bref...

L'Équipe : la Coupe du monde de mini-foot en exclusivité du 8 au 15 octobre

Du 8 au 15 octobre, la deuxième édition de la Coupe du monde de mini-foot est à suivre sur la chaine L'Équipe. Organisée en Tunisie, cette compétition regroupe les 24 meilleures équipes du six contre six. À l'instar de toutes les grandes compétitions, cette épreuve démarre avec des phases de poules suivies de phases finales à élimination directe. Aux commentaires, Benoît Cosset, Candice Rolland et Tanguy Le Seviller.

CSA/ propos tenus dans l'émission «C dans l'air» du 9 février 2017 : réponse aux plaignants

Le CSA a été saisi au sujet d'une séquence diffusée dans l'émission C dans l'air le 9 février 2017 sur France 5. Dans cette séquence, l'animatrice avait souhaité que le porte-parole d'un syndicat de police réagisse aux propos tenus par une jeune fille au sein d'un reportage, indiquant notamment que les policiers utiliseraient le terme «bamboula» pour interpeller les jeunes habitant dans les banlieues. Celui-ci avait alors indiqué que ce terme était «à peu près convenable». Les plaignants avaient été fortement choqués par ces propos. Après examen de la séquence, le Conseil, s'il a relevé que les propos incriminés aient pu heurter et choquer certaines personnes, a estimé que la chaîne avait parfaitement maîtrisé son antenne en condamnant directement et fermement ceux-ci. Ainsi, il n'a pas constaté de manquement de la chaîne à ses obligations. Le CSA a répondu en ce sens aux plaignants, tout en les assurant de sa préoccupation constante en matière de lutte contre les discriminations dans les programmes télévisés.

Evénements

Bouygues Telecom lance une opération de recyclage des vieux téléphones mobiles

L'opérateur Bouygues Telecom, filiale du groupe Bouygues, a annoncé jeudi le lancement d'une opération de collecte de vieux téléphones mobiles afin de «sensibiliser les citoyens au recyclage et réemploi des téléphones mobiles». L'opération, menée en coopération avec la WWF, Suez, Samsung et Recommerce, se déroulera du 9 au 21 octobre et l'opérateur fera ensuite «un premier bilan», a déclaré Olivier Roussat, le PDG de l'opérateur, lors d'une conférence de presse. «Notre volonté est d'amorcer la pompe et d'être rejoints par d'autres partenaires, on veut pérenniser cette opération, c'est un sujet important», a-t-il insisté. Selon un rapport sénatorial de septembre 2016, près de 100 millions de téléphones portables sont conservés par les particuliers qui ne les utilisent pas pour autant. Une situation qui n'est pas spécifique à l'Hexagone mais qui entraîne un niveau de recyclage bien moindre pour les téléphones mobiles que pour beaucoup d'autres produits électroniques. «Sur certains produits, nous avons 60 à 80% de taux de recyclage, mais sur les mobiles nous ne dépassons pas les 15%, c'est un problème», admet Jean-Pierre Illarine, vice-président de la division mobilité chez Samsung Electronics France. Or la production de mobiles, en particulier les smartphones, nécessite l'extraction de métaux précieux et de terres rares qui ont un impact significatif sur l'environnement. «Un iPhone, c'est 70 kilo de matière. Il faut apprendre, collectivement à produire et consommer plus intelligemment, être plus vertueux et mettre fin au gaspillage de matière», a insisté Isabelle Autissier, présidente de WWF France. L'occasion pour l'ancienne navigatrice de remettre en question l'image écolo du numérique en rappelant qu'«il y a un impact écologique, il faut en avoir conscience. Nous allons vers une économie de plus en plus numérique, il faut donc en avoir conscience».

CSA

France 2/ Émission «Mille et une vies» consacrée à la gestation pour autrui : réponse aux plaignants

Le CSA a été saisi au sujet de la diffusion, le 9 février 2017 sur la chaîne France 2, de l'émission «Mille et une vies» dont le thème était : «Mères porteuses : la fin d'un tabou ?». Après examen de l'émission litigieuse, le Conseil a rappelé que, si la pratique de la gestation pour autrui est interdite en France, la liberté éditoriale permet à un éditeur de service d'y consacrer un programme sous réserve de respecter ses obligations notamment en matière de respect des droits et libertés. Le Conseil a constaté que le caractère illégal de la gestation pour autrui en France avait été régulièrement rappelé par le présentateur de l'émission mais également par ses invités. Il a par ailleurs relevé que l'expression des différents points de vue avait pu être assurée par les participants de cette émission qui ont fait état des arguments, critiques ou questionnements des personnes opposées à la gestation pour autrui. Dans ces conditions, le CSA n'a pas relevé de manquement de France Télévisions à ses obligations en matière de respect des droits et libertés.

En Bref...

Paris Première : «PSG : ce club qui a failli ne pas exister» le 25 octobre à 23h05

Mercredi 25 octobre à 23h05, Paris Première proposera le documentaire inédit «PSG : ce club qui a failli ne pas exister» (55') réalisé par Jean-Noël Touron et Sébastien Parraud qui retracent la folle histoire de la naissance du Paris Saint-Germain.

France Ô : les documentaires «Les Guerriers de l'océan» produits par Robert Redford le 1er novembre en Prime

L'émission présentée par Nella Bipat, «Investigatiôns», propose sur France Ô le mercredi 1er novembre à 20h55, la suite de la série documentaire «Les Guerriers de l'Océan» (2x52'/ Brick City TV, Sundance Productions for Vulcan Productions, Animal Planet) avec 2 épisodes inédits. Produits par l'acteur-militant Robert Redford, les films mettent en avant ceux qui se battent pour sauver les océans. Activistes, journalistes et scientifiques risquent leur vie en combattant les braconniers et le crime organisé en haute mer.

Gulli : «AAAAAHHH !!! Le jeu qui vous met la tête à l'envers» dès le 22 octobre

Gulli, la chaîne jeunesse de Lagardère Active, lance son nouveau jeu baptisé «AAAAAHHH !!! Le jeu qui vous met la tête à l'envers» les dimanches 22 et 29 octobre à 19h15 lors de 2 émissions de 80' produites par J2F Production. Animé par Joan Faggianelli, ce dernier emmène 6 équipes de YouTubeurs pour une journée de challenges à Europa-Park.

CSA

Le CSA, première administration labellisée «Egalité professionnelle»

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, déjà détenteur depuis 2012 du label Diversité, vient d'obtenir le label Egalité professionnelle. Le label Egalité professionnelle est attribué aux entreprises, associations ou administrations qui valorisent en leur sein l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il est délivré par l'AFNOR au regard de plusieurs critères relatifs aux actions menées en faveur de l'égalité professionnelle, à la gestion des ressources humaines et au management, ainsi qu'à l'accompagnement de la parentalité dans le cadre professionnel. Depuis 2005, date de la création du label, le CSA est la 1ère administration de l'Etat à l'obtenir. «Le Conseil a en effet à cœur de créer un environnement de travail favorable à toutes et à tous alors que ses 300 agents exercent chaque jour de nombreuses missions pour une meilleure offre audiovisuelle au service des citoyens parmi lesquelles: l'attribution et la répartition des fréquences radios et télévisions sur l'ensemble du territoire ; la protection du public et de ses droits, en particulier des plus jeunes et des plus démunis dans un souci de représentation de l'ensemble des citoyens ; le pluralisme et l'indépendance des médias ; l'appréciation des relations contractuelles et commerciales des acteurs du secteur pour une meilleure régulation économique», précise le Conseil dans un communiqué de presse. La volonté d'agir en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est aussi inscrite au «premier rang des missions du CSA, qui veille au respect des droits des femmes dans les programmes diffusés par les radios et télévisions», déclare l'institution.

Télécommunications

Orange lance un kiosque de presse numérique et des BD en ligne

L'opérateur Orange va enrichir son offre de contenus avec un kiosque de presse numérique et des bandes dessinées en ligne accessibles gratuitement pour la plupart de ses abonnés pour une période limitée, a-t-il annoncé mercredi. Les clients de l'opérateur vont pouvoir accéder à l'offre de journaux et magazines du kiosque ePresse et à la plate-forme de BD numérique izneo de la Fnac sans coût supplémentaire pour une période promotionnelle jusqu'au 4 avril, et ensuite via une option payante. Orange suit ainsi l'exemple de ses concurrents SFR et Bouygues qui ont inclus des titres de presse numérique dans leur offre de base, mais se distingue avec l'accès à quelque 3.000 bandes dessinées. L'opérateur, qui offrait déjà à ses abonnés l'accès au kiosque ePresse via une option payante de dix euros par mois, veut ainsi convertir un plus grand nombre de clients à la lecture numérique. L'application ePresse propose quelque 300 journaux et magazines, dont «l'Equipe», «Libération», «Le Parisien», «Le Figaro», «Public», «Ouest France», «L'Express», «Paris Match», «Challenges», «Le Point», mais aussi une centaine de titres régionaux. La numérisation de la presse «est assez proche de ce que nous avons connu avec le streaming musical il y a 7 ans», a souligné Michel Jumeau, directeur digital et marketing grand public d'Orange France. «Nous connaissons bien la presse numérique puisque l'histoire remonte pour nous à 2010, et la BD numérique est très prometteuse. Le potentiel de développement est donc très important et Orange espère en être un catalyseur, en combinant libre découverte et valorisation de ces nouveaux usages», a-t-il noté dans un communiqué.

En Bref...

NRJ12 : Camille Cerf arrive sur la chaîne dès le 21 octobre aux commandes du «Super Bêtisier»

Camille Cerf arrive sur NRJ12 aux commandes du «Super Bêtisier» (90'/ ADLTV), annonce la chaîne du Groupe NRJ dans un communiqué de presse. Chaque samedi dès le 21 octobre à 20h55, les fans retrouveront la Miss France 2015 pour un florilège de fous-rires, gaffes, bourdes, chutes et dérapages en tous genres.

France 4 : «Love, Divina» arrive en France dès le dimanche 22 octobre à 17h45

Après un succès dans son pays d'origine, l'Argentine, puis au Mexique, aux États-Unis et en Italie, la série musicale «Love, Divina» (60x45'/ Televisa (Mexique) / Pol-ka Producciones (Argentine) / Federation Kids & Family (France)), arrive en France sur France 4 à partir du dimanche 22 octobre à 17h45. «Love, Divina» et ses amis proposent au téléspectateur une vision positive de la famille contemporaine, de la solidarité et de l'entraide. Au casting, Laura Esquivel, Ingrid Martz, Manuel Masalva, Harold Azuara, ... A noter qu'en parallèle au lancement de la série sur France 4, dès le mardi 24 octobre prochain, cinq livres Hachette sortiront en magasin.

M6 : soirée «Toy Story» le lundi 23 octobre à partir de 21h00

Lundi 23 octobre à partir de 21h00, M6 propose une soirée «Toy Story» avec le film «Toy Story 3» (Disney, Pixar), suivi de 5 courts-métrages réunissant Woody, Buzz et leurs amis.

Presse

«Le Figaro Littéraire» fête ses 70 ans

En octobre, le «Figaro Littéraire» célèbre ses 70 ans. La rédaction du quotidien propose pour l'occasion un dispositif en 3 temps autour d'événements spéciaux. Ainsi, du 5 au 19 octobre, les journalistes du «Figaro Littéraire» se sont plongés dans leurs archives pour créer la Bibliothèque idéale du «Figaro Littéraire». Chaque jour dans «Le Figaro», les lecteurs retrouveront une page reproduisant les meilleurs articles de ces dernières décennies, quand les grandes plumes de la rédaction (de François Mauriac à Jean d'Ormesson) célébraient les livres et les écrivains les plus marquants. D'autre part, durant cette période, 70 auteurs de renom tels que Leila Slimani, Amélie Nothomb, Bernard Pivot, Joël Dicker, Erik Orsenna ou encore Jean-Christophe Rufin et Delphine de Vigan seront accueillis dans un salon du «Figaro» boulevard Haussmann, pour écrire une histoire à la façon d'un «cadavre exquis» cher aux surréalistes. Chaque écrivain pourra s'inspirer de la page précédente pour rédiger son propre texte et apposer sa signature. Les internautes suivront la rédaction par l'intermédiaire de vidéos sur lefigaro.fr. Les meilleurs extraits du «cadavre exquis» et des photos exclusives seront dévoilés dans une double page du «Figaro Littéraire» daté 19 octobre. Enfin, le 16 octobre, un cocktail dinatoire réunissant les dirigeants des grandes maisons d'édition françaises se tiendra au Peninsula Paris. Lors de cette soirée, le cadavre exquis et les portraits des auteurs seront exposés.

Aujourd'hui dans le monde

La Corée Du Nord obtient une 2de connexion internet, grâce à une entreprise publique russe

Une entreprise publique russe a établi une nouvelle connexion internet avec la Corée du Nord, la seconde après celle qui passe par la Chine, ce qui pourrait nuire aux efforts des Etats-Unis pour isoler le pays.

L'activation d'une nouvelle liaison internet mise en place par l'entreprise TransTeleCom a été détectée dimanche par des analystes de Dyn Research, société mesurant la cyberconnectivité mondiale. Cette nouvelle connexion s'ajoute à celle établie par China Unicom, qui avait quasiment jusqu'à présent l'exclusivité du routage du trafic internet entre la Corée du Nord et le reste du monde. Cette nouvelle ligne donne à Pyongyang «davantage de résilience en cas d'éventuelles attaques contre l'infrastructure de son réseau», a déclaré jeudi Bryce Boland, de la société de cybersécurité FireEye. «Le Washington Post» rapportait récemment que les Etats-Unis avaient mené des attaques informatiques contre des hackers nord-coréens visant à les priver d'accès internet, une opération qui aurait pris fin samedi. La Corée du Nord compte une unité d'environ 6.800 spécialistes des cyberattaques, selon le ministère sud-coréen de la Défense. Elle a été accusée de nombreuses attaques informatiques de grande ampleur, et notamment de celle menée en 2014 contre Sony Pictures. Mais avec une seule connexion internet avec l'extérieur, la Corée du Nord était elle-même particulièrement vulnérable. Avec une seconde ligne, «déconnecter la Corée du Nord d'internet devient beaucoup plus difficile», a déclaré M. Boland.

En Bref...

France 24 en français désormais sur Andorra Televisió du lundi au vendredi de 18h30 à 19h00

France 24 annonce avoir conclu un accord de distribution avec la RTVA (Rádio i Televisió d'Andorra), qui diffuse désormais la chaîne en français du lundi au vendredi de 18h30 à 19h00 sur Andorra Televisió (ATV), la chaîne publique de la Principauté d'Andorre émettant le reste du temps en catalan. Andorra Televisió (ATV) est disponible sur la TNT et sur la fibre optique desservant 15 283 foyers dans la principauté. Outre cette accessibilité via la TNT, la chaîne est également diffusée sur le câble et en IPTV en continu 24h/24 chez les opérateurs Cable Mútua et Andorra Telecom. «Cette tranche d'information internationale de France 24 ouvre aux téléspectateurs de la Principauté une fenêtre nouvelle sur la France et le monde en langue française, qui est également enseignée dans notre système éducatif», déclare Xavier Mujal Closa, DG de la RTVA

Orange renouvelle sa confiance à l'agence altima°

Client depuis 2015, Orange Business Services vient de renouveler sa confiance à altima°, agence spécialiste du commerce digital, et lui confie la transformation de l'expérience client pour les 3 prochaines années. Depuis 2015, altima° accompagne Orange Business Services en lien avec l'eXperience Design Lab (XDLab, le centre de design intégré du groupe), dans sa stratégie de transformation de l'expérience client. L'opérateur pour les entreprises souhaite améliorer l'expérience des gestionnaires de solutions et des utilisateurs finaux sur l'ensemble de l'écosystème digital.

Technologies

Google décidé à concurrencer sur tous les fronts Apple et Amazon

Smartphone Pixel 2, enceintes connectées, écouteurs intelligents...: en présentant toute une nouvelle série d'appareils activés grâce à l'intelligence artificielle, Google semble bien décidé à concurrencer sur tous les fronts Apple et Amazon. «Nous sommes enthousiastes du passage d'un monde centré sur le mobile à un monde centré sur l'intelligence artificielle», a déclaré le patron de Google, Sundar Pichai, lors d'une présentation à San Francisco. Côté «software», Google a amélioré son assistant vocal - Google Assistant - : grâce à l'intelligence artificielle, il peut par exemple distinguer les voix des membres du foyer pour adapter ses réponses. Le groupe californien, qui s'était lancé pleinement l'an dernier dans le monde du «hardware» avec son téléphone Pixel et son haut-parleur connecté à commande vocale Google Home, a décliné mercredi une série de produits utilisant Google Assistant. Autant d'appareils qui permettent à Google d'entrer encore davantage dans les foyers des consommateurs, nouvel eldorado des géants technologiques. Le smartphone Pixel 2 dispose d'un «appareil photo plus performant» que le premier modèle et d'un meilleur écran sur toute la face avant de l'appareil, selon Mario Queiroz, un des responsables produits du groupe. Il est disponible en pré-commande à 649 dollars (849 pour la version plus grande XL), aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Inde, avant de l'être dans d'autres pays d'ici la fin de l'année. Le Pixel 2 entre en concurrence directe avec la gamme Galaxy du sud-coréen Samsung et avec les iPhone d'Apple. La firme à la Pomme avait dévoilé mi-septembre 3 nouveaux modèles d'iPhone : le 8 (à partir de 699 dollars aux EU) et le 8 Plus. Mais seul l'iPhone X possède un écran sur toute la face avant de l'appareil. Il sera vendu près de 1.000 dollars aux Etats-Unis. Google n'a pour l'instant pas précisé la date de disponibilité du Pixel 2 mais selon la presse spécialisée, il devrait être en magasin courant octobre, coupant ainsi l'herbe sous le pied d'Apple, qui promet le X pour début novembre seulement. Google a semblé impressionner les analystes en présentant des écouteurs sans fil -Pixelbuds- capables selon le groupe de traduire la conversation simultanément en 40 langues. «C'était l'une des meilleures démonstrations d'un produit technologique que j'ai vue depuis longtemps», a notamment réagi Avi Greengart, de Current Analysis. «Beaucoup des domaines dans lesquels (Google) se lance - smartphones, ordinateurs portables, écouteurs - sont déjà des marchés matures mais l'intelligence (artificielle) et la connectivité font la différence», a estimé pour sa part l'analyste Ross Rubin, de Reticle Research, ajoutant que Google se place «en marque haut de gamme juste derrière Apple». Google a par ailleurs présenté une version plus petite de Google Home : le Home Mini, qui ressemble à un gros bouton rond, de la taille d'un beignet, recouvert de tissu, vendu 49 dollars. C'est cette fois Amazon que Google concurrence directement, entamant une véritable guerre des prix. Amazon domine le marché prometteur des enceintes intelligentes, avec l'Echo, qui se décline en un modèle plus petit, le Dot, vendu aux Etats-Unis... 49,99 dollars. Google a en outre dévoilé une version au contraire plus imposante de Google Home, qui met l'accent sur la qualité du son: le Home Max, qui ressemble à une enceinte hi-fi. A 399 dollars, le produit vient sur les terres du modèle d'Apple, le HomePod, dévoilé en juin et promis d'ici la fin de l'année à 349 dollars. Le groupe a aussi annoncé un petit ordinateur portable, qui ressemble aussi à une tablette, appelé PixelBook (à partir de 999 dollars), ainsi qu'une nouvelle version de son casque de réalité virtuelle (99 dollars) et un petit appareil photo, Clips, capable de prendre des clichés tout seul grâce à l'intelligence artificielle (249 dollars).

En Bref...

CANAL+REGIE commercialise MUSEUM

CANAL+REGIE commercialise depuis ce 4 octobre MUSEUM TV, chaîne entièrement dédiée aux arts visuels. Depuis plusieurs années, les musées font leur révolution. En misant sur la thématisation, l'évènementialisation, la scénarisation des expositions, les visites adaptées pour tous, les ateliers …, les musées attirent chaque jour un public plus large et diversifié. La chaîne MUSEUM ambitionne ainsi de s'adresser à un plus grand nombre en misant sur un ton résolument ludique et accessible.

Prix Bayeux-Calvados 2017 : 10ème cérémonie d'hommage aux journalistes tués dans l'année

Pour la 11ème année consécutive, Reporters sans frontières (RSF) est partenaire du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre (2 au 8 octobre). Hier jeudi 5 octobre, l'organisation a officiellement dévoilé une nouvelle stèle du Mémorial des reporters, en présence de Christophe Deloire, secrétaire général de RSF ainsi que de Sophie Villeneuve, veuve du reporter Stephan Villeneuve, Kawa Mohammed, frère du fixeur Bakhtiar Haddad, Griselda Valdez Cardenas, veuve de Javier Valdez Cárdenas et Sevgil Musaieva, ex-collaboratrice de Pavel Sheremet, décédés en 2017. Pour cette édition, Erol Önderoglu, représentant de RSF en Turquie, participera à la soirée grands reporters «Où va la Turquie d'Erdoğan ?». Cette rencontre portera sur la situation de la Turquie depuis la tentative de coup d'Etat de juillet 2016. Le Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre rassemble un grand nombre de journalistes français et internationaux autour de cérémonies marquantes, débats, expositions et conférences.

Editions

Largo Winch : le 21ème album des aventures du «milliardaire humaniste» sort ce vendredi

Le 21e album des aventures du «milliardaire humaniste» Largo Winch sort vendredi mais c'est le 1er sans son créateur, Jean Van Hamme qui à 78 ans et après plus de 25 ans de labeur, a passé la main à un nouveau scénariste, le romancier Éric Giacometti. Que les nombreux amateurs du héros qui a fait entrer le monde de la finance dans la BD se rassurent: le dessinateur Philippe Francq tient toujours les pinceaux et le néo-scénariste, «grand connaisseur et admirateur» de la série au plus de 11 millions d'exemplaires vendus (pour la seule édition en français) depuis 1990 est resté fidèle à l'esprit et au charme des Largo Winch... tout en réussissant à faire évoluer ce personnage devenu une icône de la BD franco-belge. «Aujourd'hui, on ne peut plus être un milliardaire au grand coeur, ça ne passe plus», affirme Éric Giacometti. A ceux qui l'ignoreraient encore, Largo Winch est un milliardaire à la tête d'un groupe rassemblant plus d'un millier d'entreprises et des centaines de milliers de collaborateurs. Fidèles à ses idéaux de jeunesse, c'est un humaniste... mais «son domicile fiscal est au Liechtenstein», fait remarquer dans un sourire Éric Giacometti. Cet ancien chef du service économie/finance du journal «Le Parisien» était jusqu'ici connu comme l'auteur (avec Jacques Ravenne) de la série de thrillers à succès «Antoine Marcas», un commissaire de police franc-maçon qui enquête dans le milieu des sociétés secrètes. «Un soir, alors que je regardais une émission de télé sur le thème de la fraude fiscale, un intervenant a cité le cas de Largo Winch. Je suis tombé de mon fauteuil», se souvient pour sa part Philippe Francq au cours de cet entretien. Dans «L'étoile du matin», édité comme les précédents albums par Dupuis, les lecteurs verront Largo envisager de quitter le Liechtenstein pour «se refiscaliser ailleurs» (La Corée du Nord est évoquée mais c'est une blague!). Dans cet album Largo va devoir également se coltiner de nouveaux ennemis. Si l'album regorge de «requins de la finance» bien décidés à avoir la peau (et le capital) de Largo, le milliardaire devra également se battre contre des altermondialistes sincères et «révoltés contre le système capitaliste sans morale dont il est l'emblème».

L'album renoue avec «les fondamentaux» de la série. Même si les scènes d'actions sont légion, le lecteur apprendra (sans que jamais ce soit assommant) le mécanisme des produits dérivés qui ont conduit à la crise des subprimes. Il découvrira, peut-être stupéfait, le système du «trading haute fréquence», cette «finance de l'ombre» qui permet de transmettre des milliers d'ordres en bourse dans l'espace de microsecondes, par ordinateurs, sans intervention humaine. «J'ai écrit un thriller pédagoqique», reconnait Éric Giacometti. Jean Van Hamme a laissé Francq et Giacometti travailler comme ils l'entendaient. «Jean n'a pas demandé à voir l'album en avance», dit le dessinateur belge qui salue au passage le travail «impeccable» de son nouveau partenaire. Dans le tome précédent, «20 secondes», sorti il y a deux ans, Jean Van Hamme, créateur des séries «XIII» et «Thorgal», scénariste de certains «Blake et Mortimer» ou encore de la série «Lady S», avait eu l'élégance de laisser une fin ouverte afin de laisser une latitude absolue à son successeur. Le nouvel album de Largo Winch bénéficie (pour le seul monde francophone) d'un tirage de 350.000 exemplaires. La série constitue la production la plus importante de la maison d'édition de «Spirou», «Buck Danny», «Gaston Lagaffe», «Michel Vaillant», des «Tuniques Bleues» et de tant d'autres héros de la bande dessinée franco-belge. Un prochain volume est déjà prévu («mais j'aime prendre mon temps», prévient Philippe Francq). Il aura pour titre «Les voiles écarlates».

En Bref...

Orange Cyberdefense inaugure son nouveau siège à La Défense

C'est à La Défense qu'Orange a choisi d'installer son entité Orange Cyberdefense dédiée à la sécurité des entreprises. Ce nouveau campus de 6.800 m2 accueille depuis début septembre près de 500 collaborateurs. En présence de Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du numérique, Patrick Devedjian, Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, Guillaume Poupard, DG de l'ANSSI et Thierry Delville, Délégué Ministériel aux Industries de Sécurité et à la Lutte contre les Cybermenaces, l'inauguration du nouveau campus est l'occasion de faire le point sur l'expertise et les ambitions d'Orange Cyberdefense. Ce nouveau campus aide les entreprises à développer leurs «défenses immunitaires» face aux menaces cybernétiques du monde digital. «Le Groupe Orange a fait de la cyber sécurité une priorité stratégique dans le cadre de son plan Essentiels 2020. En seulement deux ans, Orange Cyberdéfense est devenu le numéro un français de la cyber sécurité et notre objectif désormais est de devenir un leader en Europe», déclare Stéphane Richard, PDG d'Orange.

Vient de paraître

«Forbes» lance son magazine en France

«Forbes Magazine France» arrive dans les kiosques ce vendredi 6 octobre, alors que «Forbes Magazine» fête son centième anniversaire. Ce trimestriel, vendu au tarif de 9 euros par numéro, est consacré à l'actualité business pour les entrepreneurs et les décisionnaires. Ce premier numéro papier - de 184 pages - est diffusé à 100.000 exemplaires avec une diffusion hybride.

AUDIENCES MERCREDI 4 OCTOBRE 2017

Source Médiamétrie

Mediametrie

ACCESS

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

Chaîne	Programme	Nombre de téléspectateurs	En part d'audience
TF1	DEMAIN NOUS APPARTIENT | SERIE	2 681 000	14,60%
2	N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES ! | JEU	3 411 000	19,00%
3	19-20 JOURNAL REGIONAL | JOURNAL REGIONAL	2 355 000	15,30%
CANAL+	L'INFO DU VRAI | MAGAZINE	157 000	1,00%
5	C A VOUS | MAGAZINE	995 000	5,90%
M6	LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE | JEU	1 531 000	10,20%
arte	L'AGE D'OR DES ANIMAUX | DOCUMENTAIRE	388 000	2,30%
C8	TPMP : 1ERE PARTIE | MAGAZINE	1 021 000	5,40%
W9	LES MARSEILLAIS VS LE RESTE DU MONDE | DOCUMENTAIRE	324 000	1,90%
TMC	QUOTIDIEN 1ERE PARTIE | MAGAZINE	777 000	4,40%
NT1	SECRET STORY : LE DEBRIEF | MAGAZINE	316 000	1,60%
NRJ 12	LES VACANCES DES ANGES | DOCUMENTAIRE	268 000	1,80%
4	IL ETAIT UNE FOIS LA VIE | FILM	203 000	1,40%
6STAR	PAWN STARS : LES ROIS DES ENCHERES | DOCUMENTAIRE	135 000	0,80%
gulli	FRANKY \ FRANKY, L'OBSESSION DE TREIZE | SERIE	311 000	1,50%
6	LES TEMOINS D'OUTRE-MER | MAGAZINE	11 000	0,10%
HD1	GREY'S ANATOMY | SERIE	224 000	1,20%
6ter	CHARMED \ NOCES NOIRES | SERIE	140 000	0,80%
23	LA LOI DE NORTH WOODS | DOCUMENTAIRE	181 000	1,00%
RMC DÉCOUVERTE	AMERICARS | DOCUMENTAIRE	268 000	1,50%
Chérie 25	TOUS POUR UN | MAGAZINE	107 000	0,60%

PRIME

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

Chaîne	Programme	Nombre de téléspectateurs	En part d'audience
TF1	ESPRITS CRIMINELS \ SPENCER | SERIE	5 081 000	21,40%
2	ALEX HUGO : LA DAME BLANCHE | TELEFILM	3 451 000	15,10%
3	DES RACINES ET DES AILES | MAGAZINE	2 594 000	12,10%
5	LES ENFANTS DE DAECH | DOCUMENTAIRE	1 032 000	4,40%
M6	MON INVENTION VAUT DE L'OR | JEU	2 458 000	12,00%
arte	AMOUR | FILM	760 000	3,50%
C8	LA SOIREE DE L'INFO | MAGAZINE	753 000	3,30%
W9	ENQUETES CRIMINELLES | MAGAZINE	616 000	2,90%
TMC	90'ENQUETES | MAGAZINE	581 000	2,60%
NT1	THE TOMORROW PEOPLE | SERIE	360 000	1,50%
NRJ 12	TEMOIN A ABATTRE (KEONI WAXMAN) | TELEFILM	335 000	1,50%
4	L'AGENCE TOUS RISQUES | FILM	1 017 000	4,60%
6STAR	THE DETONATOR | TELEFILM	209 000	0,90%
gulli	PERE ET MAIRE \ LE SCEAU DU SECRET | SERIE	224 000	1,00%
6	SIMON REEVE : EXPEDITION OCEAN INDIEN | DOCUMENTAIRE	120 000	0,50%
HD1	SECTION DE RECHERCHES \ FAR OUEST | SERIE	418 000	1,80%
6ter	LE CIEL SUR LA TETE | TELEFILM	402 000	1,80%
23	CALL THE MIDWIFE \ LA PHOCOMELIE | SERIE	122 000	0,50%
RMC DÉCOUVERTE	SUPERCAR MEGABUILD \ NISSAN GTR | DOCUMENTAIRE	406 000	1,70%
Chérie 25	SOEUR THERESE. COM | SERIE	239 000	1,10%

NIGHT

Nombre de téléspectateurs — En part d'audience

Chaîne	Programme	Nombre de téléspectateurs	En part d'audience
TF1	ESPRITS CRIMINELS | SERIE	3 138 000	15,30%
2	ALEX HUGO : SOLEIL NOIR | TELEFILM	818 000	6,90%
3	GRAND SOIR 3 | MAGAZINE	957 000	8,60%
5	LE MONDE EN FACE LE DEBAT | MAGAZINE	830 000	4,00%
M6	INVENTEURS | DOCUMENTAIRE	790 000	12,50%
arte	JEAN-LOUIS TRINTIGNANT | DOCUMENTAIRE	269 000	2,90%
C8	LA SOIREE DE L'INFO | MAGAZINE	709 000	4,00%
W9	ENQUETES CRIMINELLES | MAGAZINE	318 000	5,00%
TMC	90'ENQUETES \ MOTARDS DE LA LOI | MAGAZINE	416 000	4,00%
NT1	THE TOMORROW PEOPLE | SERIE	327 000	1,50%
NRJ 12	INTERROGATION | TELEFILM	118 000	1,30%
4	BLOCKBUSTERS 80 | DOCUMENTAIRE	333 000	2,80%
6STAR	INDESTRUCTIBLE | TELEFILM	151 000	1,60%
gulli	PERE ET MAIRE | SERIE	109 000	1,20%
6	UN AIR DE PARADIS \ MADAGASCAR | DOCUMENTAIRE	141 000	0,70%
HD1	SECTION DE RECHERCHES | SERIE	343 000	1,80%
6ter	LE GRAND MENAGE | TELEFILM	157 000	1,80%
23	CALL THE MIDWIFE \ LA VIE AVANT TOUT | SERIE	121 000	0,60%
RMC DÉCOUVERTE	SUPERCAR MEGABUILD \ AUDI A8 | DOCUMENTAIRE	334 000	1,60%
Chérie 25	SOEUR THERESE. COM | SERIE	142 000	1,50%

AUTRES TV

En part d'audience

84,80%	15,20%

AGENDA DES MEDIAS

LUNDI 9 OCTOBRE	*09H00*	**Grand Paris Pôle Media** Conférence Labo #diffuseurs	*St Denis - contact@lepole.org*
	14H30	**France 3** Conférence de presse autour de "Qui prendra la suite ?"	*Paris 8ème - anne.reverberi@francetv.fr*
	20H00	**RT** Lancement de la chaîne	*Cannes - daria.chernyshenko@mslgroup.com*
MARDI 10 OCTOBRE	*10H50*	**France 3** Point presse "9h50 le matin"	*Paris 4ème - sylviane.lesnard@francetv.fr*
JEUDI 12 OCTOBRE	*20H00*	**Canal +** Avant-première du film documentaire "Imposture (s) : la genèse "	*Paris 9ème - RPCANAL@canal-plus.com*
VENDREDI 13 OCTOBRE	*08H30*	**mediaClub** Petit-déjeuner débat sur l'Amérique du Sud l	*NC - pdjamsud17@mediaclub.fr*
DU 14 A 15 OCTOBRE	*09H00*	**MIPJunior** Edition 2017	*Cannes - pressmipcom@mail.reedmidem.com*
DU 16 AU 19 OCTOBRE	*09H00*	**MIPCOM** Edition 2017	*Cannes - pressmipcom@mail.reedmidem.com*
LUNDI 16 OCTOBRE	*19H00*	**SPPF** 2ème cérémonie du Prix des Indés	*Paris 18ème - rsvp@leprixdesindes.com*
MARDI 17 OCTOBRE	*09H30*	**ARCEP** Lancement de son nouvel outil de signalement à destination du grand public	*Paris 2ème - Jean-Francois.HERNANDEZ@arcep.fr*
	10H00	**Fédération Française des Télécoms** Remise des prix - Appel à Projets "Jeunes publics et accès aux contenus en ligne"	*Paris 18ème - sbrun@fftelecoms.org*
	19H00	**France ô** Avant-première du documentaire "Malaria Business"	*Paris 1er - sophie.desquesses@francetv.fr*
	20H30	**TV Magazine** Soirée anniversaire 30 ans	*Paris 8ème - szahar@media.figaro.fr*

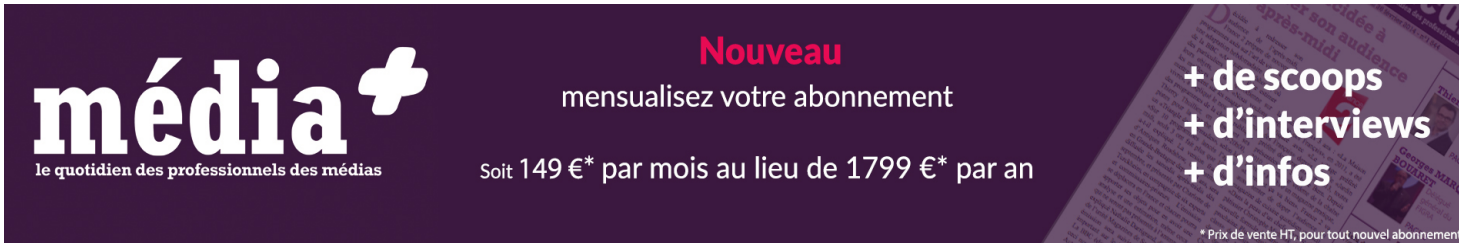

Les articles de ce journal sont protégés par le droit d'auteur

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

www.cfcopies.com

MÉDIA+ (@lemediaplus) 123, rue de la Faisanderie - 75116 Paris. Tél. 01 43 59 08 45 / Fax : 01 42 89 22 17 - E-mail : redaction@lemediaplus.com - Site web : www.lemediaplus.com - Média+ est édité par Nore&Press Editions - Direction de la publication : Prescilia Sitbon - Rédactrice en chef : Eléonore Eschemann - En collaboration avec Maxime Guény et Ludovic Galtier - Directrice commercial (Abonnement / Publicité) : Prisca Lartigue 06.82.90.63.72 - Graphisme : Julie Monod-Laporte & Valerie Provot.

Abonnez-vous à Média+

Pour : 1799 € HT/ an ou 160 € /mois pendant 1 an

Pour encore plus d'informations retrouvez nous sur :

Facebook Twitter Website LinkedIn

REPRODUCTION INTERDITE